

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
À LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE
L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS
Février 2007

Présenté par
L'Afeas régionale de Québec-Chaudière-Appalaches

54 des Cyprès, Saint Rédempteur (Québec) G6K 1B3
Tel : (4128) 836-5081

L'Afeas – une association féminine d'éducation et d'action sociale

Organisme à but non lucratif, l'Afeas régionale regroupe 650 femmes qui travaillent bénévolement au sein de 16 groupes locaux répartis en 5 sous-régions.

Par l'éducation et l'action sociale, l'Afeas a pour mission de travailler à l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes et de défendre leurs droits. Son travail vise la construction d'une société fondée sur les valeurs de paix, d'égalité, d'équité, de justice et de respect.

Dans ses multiples actions et prises de positions, l'Afeas recherche la pleine autonomie des femmes afin qu'elles puissent participer de plein pied à la vie démocratique du Québec et du Canada, et ce, à tous les paliers :

- Intégration du travail des femmes, dit «invisible» parce que non rémunéré, dans les statistiques canadiennes, via les recensements quinquennaux ;
- accès à l'éducation post-secondaire et aux métiers non traditionnels. L'Afeas a octroyé plusieurs années la Bourse défi pour ses membres étudiant dans ces domaines ;
- Obtention du statut de salariées pour les femmes collaboratrices dans l'entreprise familiale avec accès aux mêmes mesures sociales que les autres salariées ;
- Intégration des femmes en politique et dans les diverses instances décisionnelles ;
- Mise en place de formation , d'aide technique et financière, par le Réseau des SADC, pour les femmes désirant devenir entrepreneures .

Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir

Comme le reconnaît si bien le document de consultation, « L'agriculture et l'agroalimentaire sont au cœur de toute stratégie de protection et de promotion de la santé » et jouent un rôle important dans la qualité de vie des québécois et québécoises, tant par leur impact sur l'économie que sur l'alimentation et l'environnement. « L'adoption de saines habitudes de vie, notamment par la consommation d'aliments sains et variés, est un facteur déterminant de notre santé individuelle et collective »

Auprès de la présente Commission, l'Afeas régionale de Québec-Chaudière-Appalaches a choisi d'intervenir sur :

1. Le développement des ressources humaines,
2. La recherche
3. La santé

1. Le développement des ressources humaines :

Les programmes de formation agricoles et de transformation des produits alimentaires, offerts dans les institutions d'enseignement secondaires et collégiaux, répondent peut-être déjà aux besoins actuels, mais c'est leur accessibilité, spécialement pour les filles et les femmes, qui laisse à désirer.. Dès 1992-93 et encore en 2004 l'Afeas demandait :

Au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Famille,

1. de rendre accessible aux travailleuses et travailleurs au foyer qui veulent retourner aux études par le biais des programmes de formation patronnés par Emploi Québec, toutes les mesures de soutien financier disponibles à ceux et celles qui sont prestataires de la Sécurité du Revenu ou de l'Assurance Emploi, ce qui n'est pas le cas, présentement.
2. de continuer à mettre en place et à développer des programmes de reconnaissance des acquis pour les travailleurs et travailleuses au foyer qui veulent retourner aux études ou qui veulent mettre à jour leurs connaissances, compétences et habiletés, dans le but d'une réinsertion sur le marché du travail.

Au ministre de l'Éducation

3. d'adopter une politique de remboursement des prêts et bourses qui gèle temporairement le capital et les intérêts de la dette d'études des mères et des pères qui demeurent temporairement à la maison pour éduquer leurs jeunes enfants (0 à 6 ans)¹

¹ www.afeas.qc.ca: L'Afeas en 2000-2001, p. 21-22

2. La recherche

Compte tenu de l'importance des aliments sur le maintien d'une bonne santé et des découvertes récentes sur les plantes médicinales pour le traitement des maladies, l'Afeas demande :

- Un moratoire de 10 ans afin que les scientifiques de toutes les compagnies et du gouvernement aient le temps d'évaluer les répercussions des aliments transgéniques sur la santé des citoyens et des citoyennes et sur tout l'écosystème.²
- Que le Gouvernement du Canada libère dès le prochain budget les montants nécessaires pour des recherches neutres et indépendantes, afin de nous protéger des impacts négatifs de l'introduction des aliments transgéniques dans l'agriculture comme dans l'alimentation et la thérapeutique humaine.²
- Que la recherche et le développement se poursuivent dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire, en collaboration avec les herboristes du Québec et du Canada et qu'un bilan exhaustif des résultats de leurs recherches et découvertes deviennent disponibles pour consultation.³

3. La santé

Les membres de l'Afeas se préoccupent depuis longtemps de l'amélioration de la qualité de l'alimentation et de la façon d'influencer positivement la consommation d'aliments bons pour la santé et ce, pour tous les groupes d'âge. En ce sens, l'Afeas demande :

- Que la publicité soit axée sur les aliments sains et naturels⁴
- Que les gouvernements fédéral et provinciaux fassent plus de publicités ciblées sur une saine alimentation équilibrée⁴
- Qu'une législation provinciale oblige les propriétaires de machines distributrices installées dans les établissements d'éducation et de santé, à ne fournir que des aliments reconnus de santé⁴

² www.afeas.qc.ca : L'Afeas en 2002-2003, p. 15-19

³ www.afeas.qc.ca: L'Afeas en 1999-2000, p. 22-23

⁴ www.afeas.qc.ca: L'Afeas en 2004-2005, p. 7

4. Autres considérations

L'Afeas demande de plus :

- Que tous les programmes qui seront mis en place suite à la présente consultation prennent en compte une analyse différenciée selon les sexes, ⁵
- Que les agricultrices partenaires dans l'entreprise qui n'ont pas accès présentement à l'assurance parentale y deviennent éligibles.
(L'Afeas mène présentement une vaste campagne d'appui pour l'obtention de l'universalité des prestations de maternité et de paternité, peu importe le revenu gagné au cours de l'année précédant l'événement)

5. Pour conclure

L'Afeas reconnaît l'à-propos de la présente Commission et en salue l'intérêt.

Beaucoup de choses pourraient encore être dites, entre autres :

Sur la transformation alimentaire.

- Des entreprises de viandes manufacturées, un jour, utilisaient comme colorants, des nitrites ou nitrates. Sont-ils maintenant bannis...?

Sur la distribution des produits alimentaires :

- L'étiquetage en particulier, devrait obligatoirement désigner par un signe représentatif, les aliments transgéniques et ceux contenant 0.5% et plus d'éléments transgéniques. ⁶

Sur l'environnement,

- Des normes strictes de protection des eaux souterraines et de prévention de leur contamination devraient être appliquées. ⁷

Pour l'Afeas, il est clair que les politiques agricoles et de gestion de l'agro-alimentaire devraient faire une plus grande place aux objectifs de bonne nutrition et de santé publique, et que le mandat et les politiques du MAPAQ devraient s'ouvrir davantage aux préoccupations et objectifs touchant l'environnement et la nutrition.

Thérèse G. Légaré, présidente régionale
Afeas de Québec-Chaudière-Appalaches

⁵ www.afeas.qc.ca: Mémoire sur l'égalité : Afeas 2005

⁶ www.afeas.qc.ca: L'Afeas en 2002-2003, p.15 - 19

⁷ www.afeas.qc.ca: L'Afeas en 2003-2004, p. 26-29